



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES,
DES ACTIVITÉS FONCIÈRES & INDUSTRIELLES

Section du suivi des affaires foncières

AVIS D'ENQUETE

EVRY

PROJET DE REQUALIFICATION DU PASSAGE VERS LES ARÈNES DE L'AGORA

Par arrêté préfectoral n° 2015-PREF-DRCL/BEPAFI/SSAF-186 du 09 mars 2015, le préfet de l'Essonne a ordonné, en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'ouverture des enquêtes publiques préalables à la réalisation du projet de requalification du passage vers les Arènes de l'Agora, sur le territoire de la commune d'ÉVRY.

CES ENQUÊTES SE DÉROULERONT DU LUNDI 30 MARS AU VENDREDI 17 AVRIL 2015 INCLUS.

Monsieur Michel MOREL, Cadre honoraire du Ministère de l'Intérieur en retraite, domicilié en mairie d'Évry pour les besoins de l'enquête, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal administratif de Versailles. Monsieur Jean-Pierre REDON, Directeur départemental de l'équipement à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant

Le siège des enquêtes est fixé à la **mairie d'ÉVRY** (Hôtel de Ville ~ Place des droits de l'Homme et du citoyen) où toute correspondance relative à celles-ci peut être adressée.

Les dossiers ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés en mairie d'ÉVRY pendant toute la durée des enquêtes (dix-neuf jours consécutifs), afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

lundi - mardi - mercredi - vendredi : 09h00 - 17h00
jeudi : 09h00 - 19h00
samedi : 09h00 - 12h00

Pendant ce délai, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations éventuelles dans les registres d'enquêtes ouverts à cet effet, soit les adresser par écrit au maire ou au commissaire enquêteur, en mairie d'ÉVRY, siège des enquêtes.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie d'ÉVRY lors des permanences suivantes :

- le lundi 30 mars 2015 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 03 avril 2015 de 14h00 à 17h00
- le samedi 11 avril 2015 de 09h00 à 11h 45
- le jeudi 16 avril 2015 de 15h45 à 18h45

Le commissaire enquêteur, dans un délai d'un mois, à compter de la date de clôture des enquêtes, rédigera un rapport énonçant ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration d'utilité publique. Il rédigera, pour l'enquête parcellaire, le procès-verbal de l'opération et donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

Une copie de ces documents sera consultable à la mairie d'Évry et à la préfecture de l'Essonne ~ direction des relations avec les collectivités locales ~ bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles.

Cet avis de presse est consultable sur le site internet des services de l'État en Essonne : www.essonne.gouv.fr/rubrique_publications_légales/enquêtes_publicques/aménagement_et_urbanisme/aménagement.